

62^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CRIME D'ÉTAT COMMIS LE 17 OCTOBRE 1961

Plus de soixante ans après le massacre perpétré par la police française à l'encontre des milliers d'algériennes et d'algériens qui manifestaient pacifiquement à Paris le 17 octobre 1961 contre le couvre-feu raciste qui leur avait été imposé par le gouvernement de l'époque, les plaies de cette blessure sont encore largement ouvertes dans leur mémoire.

Ce jour-là, cinq mois avant la signature des accords d'Évian, en réaction aux mesures prises par l'État français, la fédération française du FLN algérien (Front de Libération Nationale) a organisé, dans le contexte de la guerre d'indépendance, une manifestation pacifique pour réclamer la levée du couvre-feu, l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Cette manifestation où se mêlaient femmes, hommes et enfants, fut très violemment réprimée par les forces de police de la préfecture de police de Paris. Aujourd'hui le bilan de ce massacre n'est plus contestable : des victimes de violences par milliers, des disparitions et des morts par centaines.

- Nous demandons à l'État Français de reconnaître clairement que les faits qui ont ensanglanté cette journée constituent « un crime d'État ». Le 17 octobre 1961, le préfet Maurice Papon exécutait les ordres de l'État français.

- Nous demandons cette reconnaissance du crime d'État pour que puisse enfin se construire une mémoire collective débarrassée des discriminations mémorielles et d'un passé colonial chargé de ses multiples inégalités

- Nous demandons un accès libre aux archives, effectif pour toutes et tous, historiennes et historiens, citoyennes et citoyens, dans un souci de transparence et de possibilité pour les chercheuses et chercheurs de travailler pleinement à transmettre la vérité des faits.

- Nous demandons que la recherche historique sur ces questions mémorielles soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant de tous pouvoirs politiques.

- Nous demandons aussi la création de conditions de transmission historique et mémorielle par la mise en œuvre d'un musée d'histoire du colonialisme.

- Enfin, dès lors que les élèves étudient le XX^{ème} siècle, nous demandons des programmes scolaires intégrant l'histoire coloniale et celle de ces événements à des fins de transmission vis-à-vis des plus jeunes.

40 ans après la première marche pour l'égalité et contre le racisme, il est temps de se remobiliser massivement pour lutter contre l'explosion du racisme et des violences policières.

Nous en appelons à votre responsabilité de citoyenne et de citoyen comme à l'ensemble des organisations progressistes, politiques, syndicales et associatives pour faire valoir nos revendications, en vous joignant au

**RASSEMBLEMENT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE PAR NOTRE COLLECTIF
SUR LE PONT SAINT-MICHEL
LE 17 OCTOBRE 2023, À PARTIR DE 18 H**

afin de rendre hommage à la mémoire de tous les Algérien-ne-s qui ont été victimes des violences racistes et colonialistes de l'État français ! ●



Associations : 17 octobre 61 contre l'oubli - Africa93 - Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) - Agir pour le Changement et la Démocratie en Algérie (ACDA) - Algeria Democracy - Alternatiba Paris - Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre (4ACG) - Ancrages - APEL-Egalité - Association « Pour la Mémoire, Contre l'Oubli » - Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM) - Association de jumelage Rennes Setif - Association de Promotion des Cultures et du Voyage (APCV) - Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF) - Association Josette et Maurice Audin (AJMA) - Association des Ami.e.s de Maurice Rajsfus - Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF) - Association Histoire coloniale et postcoloniale - Association Nationale des Pieds Noirs Progressistes et leurs Amis (ANPNPA) - Au nom de la mémoire - Collectif Faty KOU MBA : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif National pour les Droits des Femmes - Comité 14 juillet 1953 - Comité pour le respect des libertés et les droits de l'homme en Tunisie (CRLDHT) - Comité Vérité et Justice pour Charonne - COPERNIC - Coudes à Coudes - Droits devant ! - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération nationale de la Libre Pensée - Femmes Plurielles - fondation Frantz Fanon - Groupe d'information et de soutien des immigré-es (GISTI) - Institut tribune socialiste ITS (Histoire et actualité des idées du PSU) - Inter-Réseau Mémoires-Histoires - KARL Patrick, artiste interprète et auteur dramatique - L'association Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons - L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (ACORT) - La Coordination nationale Pas sans Nous - Le 93 au cœur de la République - Le Mouvement de la Paix - Les Amis de la terre (les ATs) - Les Oranges - Ligue des droits de l'Homme (LDH) - Mémoires ouvrières de l'immigration - Memorial 98 - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuple (MRAP) - Rencontres Marx - Réseau - Mémoires Histoires - Réseau d'Actions contre l'Antisémitisme et tous les Racismes (RAAR) - Réseau féministe « Ruptures » - SOS Racisme - Survie - Trajectoires (Mémoires et cultures) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) - Union juive française pour la paix (UJFP).

Syndicats : CGT - Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne (FIDL) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) - SNES-FSU - SNJ-CGT - Union Étudiante - Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) - Union Syndicale Solidaires.

Partis politiques : Ensemble ! - Europe Écologie Les Verts (EELV) - Gauche démocratique et sociale (GDS) - La France Insoumise (LFI) - Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Pour une Écologie Populaire et Sociale (PEPS) - Parti Ouvrier Indépendant (POI) - Parti Socialiste (PS).